

## **POLITIQUE DE SOUMISSION ET D'ÉVALUATION DE PROPOSITION**

Avant de nous transmettre quelques concepts créatifs, idées, intrigues, scénarios, synopsis, formats ou toutes autres suggestions de projet d'émissions télévisuelles, cinématographiques, multimédias ou autres (votre « proposition »), veuillez prendre connaissance de notre politique à l'égard de l'accueil de toute proposition non sollicitée. **PAR AILLEURS, VOUS DEVEZ JOINDRE À VOTRE PROPOSITION UNE COPIE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE DÛMENT SIGNÉE PAR VOUS AFIN DE FAIRE FOI DE VOTRE ACCEPTATION DE TOUTES LES CONDITIONS INDIQUÉES CI-APRES.**

- Vous reconnaissez et gardez être le seul et unique auteur de votre proposition et affirmez que personne d'autre que vous-même n'en possède les droits et vous représentez n'ayant conclu aucune entente à l'égard de votre proposition avec une autre personne.
- Vous reconnaissez que Cité-Amérique reçoit de nombreux projets de différentes sources et développe également, seule ou conjointement avec d'autres, des idées ou concepts de projets qui pourraient s'avérer similaires à votre proposition et vous reconnaissez que Cité-Amérique sera libre d'utiliser et exploiter ces autres idées et concepts sans vous être redevable de quelque façon. Vous nous soumettez donc votre proposition en toute connaissance de cause et par conséquent, vous reconnaissez que toute similarité entre votre proposition et quelques éléments de toute œuvre de Cité-Amérique ou l'une de ses filiales, serait pure coïncidence.
- Votre proposition sera évaluée par des membres de notre équipe et, possiblement, par des consultants extérieurs et donc nous ne pouvons en garantir la confidentialité. Une réponse vous sera transmise d'ici quatre à huit semaines. Les projets peuvent être refusés pour plusieurs raisons et c'est pourquoi nous ne vous transmettrons pas les motifs de tout refus, le cas échéant.
- Cité-Amérique s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de votre proposition pendant la période d'évaluation ni par la suite à moins d'une entente écrite négociée avec l'auteur.
- En effet, la réception de votre proposition et son évaluation ne sauraient constituer une obligation pour Cité-Amérique de prendre une option, de développer ou de produire la proposition, seule ou en coproduction et aucune entente implicite ne peut être présumée. Il est entendu que toute entente à intervenir entre nous, le cas échéant, devra obligatoirement être consignée dans un écrit signé par tous.
- Cité-Amérique présume que vous avez conservé une copie du matériel soumis et, par conséquent, Cité-Amérique n'est pas responsable de perte ou dommage au matériel soumis.
- Tout litige en relation avec l'usage présumé du matériel compris dans votre proposition devra être réglé par arbitrage qui se tiendra sous la gouverne d'une seule personne expérimentée dans le domaine du film ou de la télévision et choisie par les deux parties et selon les règles édictées par le Code de procédure civile du Québec et se déroulera en français. Toute demande d'arbitrage doit être soumise dans les six mois suivant la première diffusion publique de toute œuvre de Cité-Amérique ou d'une filiale s'inspirant prétendument de votre proposition. Toute décision résultant d'un tel arbitrage sera obligatoire et définitive et devra conséquemment être appliquée.

**Veillez noter qu'aucune évaluation de votre proposition ne sera faite, si votre proposition n'est pas accompagnée de la présente politique dûment signée par vous.**

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance de la présente politique de soumission et d'évaluation de projets de Cité-Amérique et j'accepte, toutes les conditions ci-haut mentionnées et conformément, je vous soumetts ma proposition de projet.

Signé le \_\_\_\_\_ 2011.

\_\_\_\_\_  
(Signature)

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
(Adresse)

\_\_\_\_\_  
(Téléphone)